



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations  
du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000515

**Séance du mercredi 25 juin 2008**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D –  
46 avenue Villarceau à Besançon,  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents :** **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT (représenté par M. Jean-Pierre BASSELIN) **Auxon-Dessus :** Geneviève VERRO **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 2.11), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.10), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.10), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Abdel GHEZALI, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY (jusqu'au rapport 2.11), Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 2.5), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 3.5), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.1.2), Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.2), Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.2), Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport du rapport 1.1.5), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 2.11), Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au rapport 2.4), Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.5) **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 2.1) **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.4) **Chaleze :** Christophe CURTY **Chalezeule :** Raymond REYLE (à partir du rapport 1.1.2) **Champagney :** Claude VOIDEY (à partir du rapport 1.1.2) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Philippe GUILLAUME **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (jusqu'au rapport 2.5) **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL (jusqu'au rapport 3.1), Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.2) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON (jusqu'au rapport 2.4) **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représenté par M. Hugues TRUDET) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par M. Hervé TOURNOUX) **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.2) **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (représenté par M. Patrick LAMBERT-COUCOT jusqu'au rapport 1.2.3) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.11), Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.2), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.2) **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaurpré :** Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Torpes :** Bernard LAURENT **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.5) **Vorges les Pins :** Charles BATISTE (représenté par M. Patrick VERDIER)

**Etaient absents :** **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Besançon :** Françoise BRANGET, Yves-Michel DAHOUI, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Edouard SASSARD **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Champoux :** Thierry CHATOT **Chatillon le Duc :** Denis GALLET **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Morre :** Gérard VALLET **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley les Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Serre les Sapins :** Christian BOILLEY

**Secrétaire de séance :** Béatrice RONZI

**Mandants :** F. BRANGET, T. BENETEAU (à partir du rapport 3.1), Y-M DAHOUI, J-F GIRARD, L. HAKKAR, M-N SCHOELLER (à partir du rapport 2.5), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 2.4), B. VOUGNON, C. BEUCLER (à partir du rapport 2.6), G. GAVIGNET, G. VALLET, J. COINTET, J-M FAIVRE

**Mandataires :** P. BONNET, M. BULTOT, F. MONNEUR, J-L FOUSSERET, J-C ROY, S. JEANNIN, S. JEANNIN, B. MADOUX, B. BECOULET, G. BAULIEU, J-M CAYUELA, R. STEPOURJINE, J-M BOUSSET

**Objet :** Décision modificative n°1

## Décision modificative n°1

**Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

### Résumé :

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 25 janvier 2008 adoptant le Budget Primitif 2008, considérant que la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a choisi de voter son budget par nature au niveau du chapitre, permettant ainsi, le cas échéant, de procéder à des virements de crédits au sein d'un même chapitre, il est proposé ci-dessous des modifications de crédits au titre de la Décision Modificative n°1 intégrant notamment la reprise des résultats 2007 dans le budget 2008.

Ces demandes correspondent aux strictes nécessités du budget, au regard de la maturité des projets concernés, après optimisation des crédits ouverts au Budget Primitif, par le principe des virements de crédits.

Dans le respect de l'autonomie des budgets annexes, la Décision Modificative n°1 conduit à une réduction du recours prévisionnel à l'emprunt sur l'ensemble des budgets de la communauté agglomération :

- sur le budget principal, hors opérations emprunts revolving : - 378 144 €
- sur le budget annexes Transports : - 175 546 €
- sur le budget annexe CRR : - 12 100 €
- sur le budget Déchets : - 714 540 €
- sur le budget annexe Zone d'activités du Noret : -15 178,33 €.

Dans la continuité de la mise en place en 2007 d'une politique budgétaire maîtrisée par le Grand Besançon, le Budget Primitif 2008 et le PPIF 2008-2011 repose sur les principes d'un cadrage restrictif du montant des investissements à court et moyen terme et d'une gestion rigoureuse du fonctionnement.

Cette proposition de Décision Modificative n°1 s'inscrit dans cette volonté de sécurité budgétaire et financière.

Cette Décision Modificative n°1 n'est donc construite que sur des nouvelles demandes effectivement justifiées et mures à ce jour, équilibrées, le plus possible, par, soit une économie équivalente (transfert de crédits) soit une nouvelle recette ou soit enfin par l'utilisation des lignes de dépenses imprévues si ces crédits sollicités sont de nature imprévisibles.

Garante de cette politique budgétaire maîtrisée, la commission des finances et personnel a veillé au respect de ces principes.

## I. Budget principal

### A/ Opérations financières

#### I. Affectation des résultats 2007 :

Il est rappelé que le Budget Primitif 2008 du Budget Principal voté le 25 janvier 2008 n'a pas repris par anticipation les résultats 2007.

Suite à l'étude du Compte Administratif 2007, à la définition des résultats 2007 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter ces résultats :

<b>Budget principal</b>	
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2007</b>	
compte 001.01 (dépense)	<b>5 171 517,18 €</b>
<b>AFFECTATION TOTALE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2007 EN INVESTISSEMENT 2008</b>	
compte 1068.01 (recette)	<b>5 606 285,18 €</b>

#### 2. Régularisation de provision de VT :

Conformément à la délibération du 10 février 2006, portant création et modalités d'alimentation de la provision de Versement Transports réservée au financement de l'aménagement d'un TCSP sur la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le montant définitif de la provision au titre de l'exercice 2007 est calculé après vote du Compte Administratif 2007 ; l'écart, positif ou négatif, avec la provision effectivement mandatée en 2007, est intégré à la prévision de provision de Versement Transports au titre de l'exercice 2008.

La provision constituée sur 2007 a été de 4 756 467 €.

Au regard des réalisations effectives 2007, en dépenses et en recettes, et de la reconstitution du produit de VT perçu s'il avait été calculé avec un taux de VT à 1,05 %, la provision de Versement Transports aurait dû être de 3 944 954 €.

**L'écart est de - 811 513 €.**

Au Budget Primitif 2008, la provision 2008 a été ouverte à 3 155 810 €, soit une estimation 2008 à 4 030 058 € (qui sera actualisée après le vote du Compte Administratif 2008) **et une actualisation 2007 à - 874 248 € qui s'avère donc actualisée à - 811 513 € soit un écart de + 62 734 €.**

Il est donc proposé de corriger la provision prévisionnelle de VT 2008, au titre de l'actualisation 2007, de + 62 734 € soit une provision 2008 actualisée à 3 218 545 €.

- **dépenses de fonctionnement en 68.815 : + 62 734 €.**

	2006	Budget 2007	CA 2007 provisionnel	CA 2007 effectif	2008	2009	2010	2011
<b>DEPENSES</b>								
<b>opérations liées aux TCSP (en HT)</b>								
TCSP Hauts du chazal		308 308	0	0	0	0	0	0
TCSP TEMIS	331 079	12 422	282 186	280 234	0	0	0	0
Niveau de service ferroviaire / Mission TGV	38 768	48 400	73 400	60 900	0	0	0	0
Étude d'insertion fonctionnelle urbaine	80 284	62 600	83 600	62 600	0	0	0	0
Étude d'expertise matérielle	18 275	24 650	0	0	0	0	0	0
Frais de personnel : * chef de projet TCSP (arrivé au 1er septembre 2007) * collaborateurs chef de projet (hypothèse d'arrivée au 1er décembre 2007)	0	60 000	53 700	47 238	268 083	276 125	284 409	292 942
Lancement TCSP	0	0	0	0	2 687 503	14 211 798	45 158 923	62 810 695
Infrastructure ferroviaire Nord	0	0	0	0	2 400 000	3 000 000	3 100 000	2 500 000
Dépôt de bus Planoise	0	0	0	0	1 500 000	1 000 000	0	0
<b>TOTAL Dépenses d'investissement</b>	<b>468 405</b>	<b>516 381</b>	<b>492 886</b>	<b>450 972</b>	<b>6 855 586</b>	<b>18 487 923</b>	<b>48 543 332</b>	<b>65 603 637</b>
<b>RECETTES</b>								
<b>Subventions à recevoir</b>								
TCSP Hauts du chazal	56 540	12 500	0	0	0	0	0	0
TCSP TEMIS	30 000	63 654	0	36 036	30 000	0	0	0
Halte ferroviaire Pôle Santé	0	0	0	48 290	0	0	0	0
Étude d'insertion fonctionnelle urbaine	0	65 025	30 000	0	0	0	0	0
Étude d'expertise matérielle	0	0	0	0	30 000	30 000	0	0
Lancement TCSP	0	0	0	0	403 125	2 131 770	6 773 838	0
Dépôt de bus Planoise	0	0	0	0	300 000	400 000	100 000	0
<b>TOTAL Recettes d'investissement</b>	<b>86 540</b>	<b>141 179</b>	<b>30 000</b>	<b>84 326</b>	<b>30 000</b>	<b>733 125</b>	<b>2 561 770</b>	<b>6 873 838</b>
<b>Besoin de financement des opérations</b>	<b>381 865</b>	<b>375 202</b>	<b>462 886</b>	<b>366 646</b>	<b>6 825 586</b>	<b>17 754 798</b>	<b>45 981 563</b>	<b>58 729 798</b>
<b>Versement transports</b>								
Base de recettes VT : taux à 1,05% et évolution de 1,5% de la base en 2006 et 2007 et 2% en 2008	15 111 268	15 941 249	15 877 992	15 737 266	16 926 244	17 264 769	17 610 064	17 962 266
Base de recettes VT : taux à 1,30% et évolution de 1,5% de la base en 2006 et 2007 et 2% en 2008	18 319 047	20 508 287	19 658 466	19 484 234	20 956 302	29 596 747	30 188 682	30 792 455
Supplément de VT (passage de 1,05% à 1,30% en 2006 et à 1,80% en 2009)	3 207 780	4 567 038	3 780 474	3 746 968	4 030 058	12 331 978	12 578 617	12 830 190
<b>Excédent de financement entre le complément de VT et le besoin de financement des opérations</b>	<b>2 825 914</b>	<b>4 191 836</b>	<b>3 317 588</b>	<b>3 380 323</b>	<b>-2 795 528</b>	<b>-5 422 820</b>	<b>-33 402 945</b>	<b>-45 899 608</b>
<b>Actualisation 2006 et 2007</b>		<b>564 631</b>	<b>564 631</b>	<b>564 631</b>	<b>-811 513</b>			
<b>Provision constituée</b>	<b>2 261 283</b>	<b>4 756 467</b>	<b>3 882 219</b>	<b>3 944 954</b>	<b>3 218 545</b>	<b>12 331 978</b>	<b>12 578 617</b>	<b>12 830 190</b>
<b>ECART 2007 :</b>			<b>62 734</b>					

EVOLUTION PROVISION DE VT	2006	2007	Prévision 2008	Prévision 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Total PPIF 2006-2011
Opération TCSP à financer en net	381 865	462 886	6 825 586	17 754 798	45 981 563	58 729 798	130 136 496
Provision à constituer (supplément de VT) en net sur 2006 et 2007	2 261 283	4 756 467	3 218 545	12 331 978	12 578 617	12 830 190	47 977 080
<b>Provision cumulée</b>	<b>2 261 283</b>	<b>7 017 750</b>	<b>10 236 295</b>	<b>22 568 273</b>	<b>35 146 890</b>	<b>47 977 080</b>	
Provision à libérer	0	0	6 825 586	15 742 687	12 578 617	12 830 190	47 977 080
<b>Solde de provision à libérer</b>	<b>2 261 283</b>	<b>7 017 750</b>	<b>3 410 709</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce tableau de calcul et de suivi de la provision de VT ne tient pas compte du cadrage budgétaire opéré sur le PPIF ; il s'agit d'une estimation qui est actualisée tous les ans au regard des réalisations effectives.

### 3. Régularisation des écritures emprunts revolving 2007 :

Afin de régulariser ces opérations, il est nécessaire de procéder à une annulation d'un titre émis à tort sur 2007 de 6M€. Ces écritures nécessitent une écriture en recette d'emprunt de 6M€ qui seront financées en fin d'année 2008 par l'inscription de restes à réaliser d'emprunt. Elles ne concerneront donc que des mouvements financiers à l'intérieur des comptes 16 " Emprunts et dettes assimilés".

- **Dépenses d'investissement en 16441.01 : + 6 000 000 € (opération réelle)**
- **Recettes d'investissement en 1641 .01 : + 6 000 000 € (opération réelle)**

#### **4. Provision pour garantie d'emprunt :**

Par délibération du 4 mai 2007, le Grand Besançon a voté les modalités de constitution d'une provision dans le cadre de la garantie d'emprunt accordée à des personnes privées, sans aucuns capitaux publics.

Au titre de l'année 2008, il convient de constituer, conformément au projet de délibération communautaire qui suit ce rapport, la provision pour la garantie octroyée en 2007 (délibération communautaire en date du 4 mai 2007) à la société Foncière Habitat et Humanisme (opération d'acquisition et d'amélioration de deux maisons, 30 rue du caporal Peugeot à Besançon) pour un montant de 1 787 €.

- **Dépenses de fonctionnement en 68.01 : + 1 787 €**

#### **5. Régularisations comptables sur titres émis :**

Suite à un doublon de titres émis en 2005 et 2007 et relatifs à la perception d'une subvention d'investissement sur le projet « Friches industrielles », il convient de procéder à l'annulation d'un montant de 13 000 €.

- **dépenses en 13.824 : + 13 000 €**

### B/ Transferts de crédits et opérations n'affectant pas l'équilibre budgétaire

#### **➤ Administration Générale**

#### **Aménagement et entretien des locaux :**

Dans le cadre de la gestion des locaux, il est proposé l'inscription de ;

- 20 000 € pour l'entretien des bâtiments dans le cadre du renouvellement et de l'élargissement des marchés d'entretien du patrimoine bâti passés en groupement de commande avec la ville de Besançon. Ces crédits seront affectés pour l'essentiel à des interventions non prévisibles (réparation diverses). A ce jour la consommation des crédits ouverts au budget 2008 (18 000 €) s'élève à environ 17 000 €.

En raison du caractère imprévisible de ces dépenses, il est proposé d'effectuer un transfert de crédits de ce montant à partir de l'enveloppe des dépenses imprévues de fonctionnement.

- 9 000 € pour l'aménagement des locaux (mise en place en 2008 d'une première partie du jalonnement des bureaux et parkings) dans la limite de l'inscription de la recette de location du 3<sup>ème</sup> étage de la City non prévue au Budget Primitif 2008.

- **dépenses de fonctionnement en 011.020 : + 20 000 €**
- **dépenses de fonctionnement en 022.01 : - 20 000 €**
- **dépenses d'investissement en 21.020 : + 9 000 €**
- **recettes de fonctionnement en 75.020 : + 9 000 €**

#### **Matériel informatique et acquisition de logiciel :**

L'acquisition d'ordinateurs portables pour les élus du nouveau bureau communautaire ainsi que le renouvellement d'un ordinateur à l'association du PLIE (matériel transféré) nécessitent l'inscription de 27 610 € au budget 2008.

Ces crédits non prévus au budget pourront être financés par l'utilisation des crédits affectés aux dépenses imprévues d'investissement

- **dépenses d'investissement en 21.020 : + 18 000 € (matériel informatique)**
- **dépenses d'investissement en 20.020 : + 9 610 € (logiciels informatiques)**
- **dépenses d'investissement en 021.01 : - 27 610 €**

### **Gestion du Centre d'enfouissement des Andiers :**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, l'exploitation du site de dépôts de matériaux inertes des Andiers assurée auparavant par la ville de Besançon, a été confiée au Grand Besançon.

Pendant le premier trimestre 2008, les apports en matériaux ont été supérieurs aux prévisions, les recettes doivent être réajustées au titre de l'exercice 2008 (45 000 €). Il convient également de réajuster la ligne budgétaire réservée aux prestations techniques liée notamment à l'entretien du débourbeur et aux opérations de réglage (75 000 €).

Il convient par ailleurs d'inscrire le remboursement par la ville de Besançon des frais de gardiennage réalisés par un agent du Grand Besançon dans le cadre de l'exploitation assurée par la ville de Besançon avant le 1<sup>er</sup> novembre 2007 (31 429 €).

- **dépenses de fonctionnement en 011.020 : + 75 000 €**
- **recettes de fonctionnement en 70.020 : + 45 000 €**
- **recettes de fonctionnement en 75.020 : + 31 429 €**

### **Acquisition matériel topographique :**

Il est proposé un transfert de crédits entre chapitres budgétaires réservés au fonctionnement du PIG pour l'acquisition de matériel topographique soit 35 000 €.

- **dépenses d'investissement en 20.824 : - 35 000 €**
- **dépenses d'investissement en 21.824 : + 35 000 €**

### **Subvention COS :**

Il est proposé une rectification de l'imputation budgétaire des crédits inscrits au budget 2008 pour le versement de la subvention à verser au Comité des oeuvres sociales soit un transfert entre chapitres budgétaires de fonctionnement de 35 000 €.

- **dépenses de fonctionnement en 65.020 : - 35 000 €**
- **dépenses de fonctionnement en 012.020 : + 35 000€**

### **➤ Transports, Déplacements, Infrastructures**

### **Aménagement Entrée Est – Convention d'occupation précaire :**

Dans le cadre d'une convention d'occupation foncière précaire renouvelée en février 2008 pour la durée des travaux de l'aménagement de l'Entrée Est, il est proposé d'inscrire les crédits correspondants à verser au propriétaire des terrains occupés soit 21 000 € et de les financer par un transfert de crédits d'acquisitions foncières prévus sur l'autorisation de programme (AP) Entrée Est.

La révision de cette autorisation de programme, conformément au projet de délibération communautaire qui suit ce rapport, porte sur l'actualisation de son échéancier. Le montant total de l'AP n'est pas modifié.

- **dépenses d'investissement en 21.821 : - 21 000 €**
- **dépenses de fonctionnement en 65.821 : + 21 000 €**

### **Entretien des voiries :**

Compte tenu des crédits votés au budget primitif 2008 pour l'entretien des voiries (éclairage public et espaces verts), soit 134 000 €, il est sollicité l'inscription de 41 000 € complémentaires en raison d'une erreur de rattachement comptable.

Il est proposé de financer ces crédits par un transfert de crédits de travaux prévus sur l'autorisation de programme Entrée Est. La révision de cette autorisation de programme, conformément au projet de délibération communautaire qui suit ce rapport, porte sur l'actualisation de son échéancier. Le montant total de l'AP n'est pas modifié.

- **dépenses d'investissement en 23.821 : - 41 000 €**
- **dépenses de fonctionnement en 011. 821 : + 41 000 €**

### **Aménagement terminus bus :**

Dans le cadre de la réalisation du terminus GINKO de la ligne n°1 à Chateaufarine, inscrite au budget 2008, il est sollicité le transfert de crédits à hauteur de 62 000 € à partir de crédits d'études transports (40 000 €) et de subventions d'équipement à verser aux communes (22 000 €).

- dépenses de fonctionnement en 011.815 : - 40 000 €
- dépenses d'investissement en 204.815 : - 22 000 €
- dépenses d'investissement en 21.815 : + 62 000 €

### **➤ Habitat, Politique de la ville**

#### **Aires des gens du voyage :**

##### **➤ Entretien des aires des gens du voyage :**

Suite à de nombreuses dégradations début 2008 sur les aires des gens du voyage, il convient de reconstituer une enveloppe budgétaire prévisionnelle pour ce type de dépenses soit 30 000 €.

En raison du caractère imprévisible de ces dépenses, il est proposé d'effectuer un transfert de crédits de ce montant à partir de l'enveloppe des dépenses imprévues de fonctionnement.

- dépenses de fonctionnement en 011.810 : + 30 000 €
- dépenses de fonctionnement en 022.01 : - 30 000 €

##### **➤ Travaux des aires des gens du voyage :**

Il est proposé un réajustement de l'imputation budgétaire des crédits inscrits au budget 2008 pour les travaux d'aménagement des aires des gens du voyage soit un transfert entre chapitres d'investissement (Etudes et Travaux) de 285 000 €. Le montant total de l'Autorisation de Programme et du Crédit de Paiement 2008 n'étant pas modifiés, il n'est pas procédé à une révision de l'AP.

- dépenses d'investissement en 23.810 : + 285 000 €
- dépenses d'investissement en 20.810 : - 285 000 €

#### **Fonctionnement de la régie des aires des gens du voyage de la Malcombe :**

Dans le cadre des cautions déposées par les gens du voyage, il convient de prévoir leur encaissement et leur reversement aux comptes budgétaires appropriés pour un montant estimés à 4 000€ :

- dépenses d'investissement en 165.810 : + 4 000 €
- recettes d'investissement en 165.810 : + 4 000 €

#### **Régularisation comptable :**

Il convient de procéder à un réajustement de l'imputation d'une subvention reçue pour les aires des gens du voyage en 2007 (fonctionnement et non investissement).

- dépenses d'investissement en 13.810 : + 52 980 €
- recettes de fonctionnement en 74.810 : + 52 980 €

### **➤ Economie, Emploi, Insertion**

#### **Zone d'activités de Mamirolle :**

Dans le cadre de prestations non prévues au budget 2008 de déneigement, de fauchage, d'éclairage public, de maintenance du poste de refoulement des voiries non intégrées dans le lotissement de la zone du Noret commercialisé et retracé en budget annexe, il est proposé d'inscrire 44 000€ pour couvrir l'ensemble de ces dépenses.

Pour 2008, l'inscription de ces dépenses est couverte par la recette provenant de la réalisation de la vente d'un terrain à la SAIEMB (acte de vente signé le 21 février 2008) et non inscrite au budget soit 63 468 €.

- **dépenses de fonctionnement en 011.90 : + 44 000 €**
- **recettes de fonctionnement en 024.90 : + 63 468 €**

### **Entretien des zones TGV AUXON, Palente et de la Maison des Microtechniques**

Il est proposé d'inscrire des crédits suivants pour :

- la zone TGV AUXON : 4 000 € pour des frais de défrichage
- la pépinière de Palente : 10 000 € de travaux de sécurité de chauffage suite à étude de diagnostic énergétique rendue en mars 2008
- la Maison des Microtechniques : 10 000 € de réparation de bâtiment

Afin de financer ces crédits complémentaires, il est proposé de réduire les crédits réservés à la participation à verser au SMAIBO en 2008 (24 000 €) ; participation qui s'élève un niveau inférieur aux prévisions budgétaires.

- **dépenses de fonctionnement en 011.90 : + 24 000 €**
- **dépenses de fonctionnement en 65.90 : - 24 000 €**

### **Régularisation opérations 2007 de récupération de TVA- Pépinière d'entreprises de la Maison des Microtechniques :**

A la demande de la trésorerie, il convient de réajuster les opérations comptables effectuées en 2007 dans le cadre de la récupération de la TVA sur la pépinière d'entreprises de la maison des Microtechniques.

- **Dépenses d'investissement en 041(23).90 : + 558 080,45 € (opération d'ordre)**
- **Recettes d'investissement en 041(21).90 : + 558 080,45 € (opération d'ordre)**

#### **➤ Relations partenaires, collectivités, secteurs**

### **Cotisation AUDAB**

Conformément à la délibération communautaire du 22 février 2008, le Grand Besançon s'est prononcé favorablement sur le montant de la cotisation à verser en 2008 à l'AUDAB au vu de son programme de travail soit 409 000€.

Les crédits inscrits au budget primitif 400 000€ étaient justifiés à l'époque par une continuité du montant de cette cotisation établie depuis 2004 à 400 000 € (à l'exception de 2006 où une minoration exceptionnelle à 350 000€ avait été réalisée).

En raison du caractère non prévisible de ce supplément de crédits (9 000€), il est proposé d'effectuer un transfert de crédits de ce montant à partir de l'enveloppe des dépenses imprévues de fonctionnement.

- **Dépenses de fonctionnement en 65.824 : + 9 000 €**
- **Dépenses de fonctionnement en 022.01 : - 9 000 €**



## Nouvel équilibre du budget principal

Le besoin de financement par emprunt, hors opération emprunts revolving, est diminué de 378 144 € pour atteindre 15 512 932,67 €.

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est réduit de 3 644 € pour atteindre 1 105 781,74 €.

BUDGET PRINCIPAL						
Section de fonctionnement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	71 221 566,55	205 521,00	71 427 087,55	77 203 125,19	201 877,00	77 405 002,19
Ordre	4 872 132,90		4 872 132,90			
Virement de section à section	1 109 425,74	-3 644,00	1 105 781,74			
<b>TOTAL</b>	<b>77 203 125,19</b>	<b>201 877,00</b>	<b>77 405 002,19</b>	<b>77 203 125,19</b>	<b>201 877,00</b>	<b>77 405 002,19</b>
Section d'investissement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	29 229 759,85	11 228 497,18	40 458 257,03	7 357 124,54	5 610 285,18	12 967 409,72
Ordre	0,00	558 080,45	558 080,45	4 872 132,90	558 080,45	5 430 213,35
Virement de section à section	0,00		0,00	1 109 425,74	-3 644,00	1 105 781,74
<b>Besoin de financement par emprunt</b>				<b>15 891 076,67</b>	<b>5 621 856,00</b>	<b>21 512 932,67</b>
<b>Besoin de financement par emprunt hors emprunt revolving</b>				<b>15 891 076,67</b>	<b>-378 144,00</b>	<b>15 512 932,67</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 229 759,85</b>	<b>11 786 577,63</b>	<b>41 016 337,48</b>	<b>29 229 759,85</b>	<b>11 786 577,63</b>	<b>41 016 337,48</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

## II. Budget annexe Transports

### A/ Opérations financières

#### **1. Affectation des résultats 2007**

Il est rappelé que le Budget Primitif 2008 du Budget Annexe Transports voté le 25 janvier 2008 n'a pas repris par anticipation les résultats 2007.

Suite à l'étude du compte administratif 2007, à la définition des résultats 2007 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter ces résultats :

<b>Budget annexe TRANSPORTS</b>	
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2007</b>	
compte 001 (dépenses)	<b>608 024,45€</b>
<b>AFFECTATION TOTALE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2007 EN INVESTISSEMENT 2008</b>	
compte 1068 (recette)	<b>783 571,40€</b>

#### **2. Régularisation opérations comptables 2007**

Il convient de procéder à la réimputation sur l'investissement d'une subvention émise à tort en 2007 en fonctionnement. Cette opération comptable n'affecte pas l'équilibre budgétaire

- dépenses de fonctionnement en 67.815 : + 36 000 €
- recettes d'investissement en 13.815 : + 36 000 €

## B/ Transferts de crédits et opérations n'affectant pas l'équilibre budgétaire

### 1. Projets gérés en AP/CP :

#### Révision AP n°06.1 « Acquisition de bus et de matériel embarqué »

#### Révision AP n°06.2 « Aménagement de l'extension du dépôt de Planoise »

Il est proposé de modifier les Crédits de Paiements inscrits en 2008 pour l'Autorisation de Programme n°06.1 « Acquisition de bus et de matériel embarqué » conformément au projet de délibération communautaire de révision de l'AP qui suit ce présent rapport.

Il convient donc d'abonder le Crédit de Paiement 2008 de 285 000 € et de réviser l'échéancier de cette AP qui n'est pas modifiée dans son montant global.

Il est proposé de financer cette révision d'AP par un transfert de crédit de l'AP « Aménagement de l'extension du dépôt de Planoise » conformément au projet de délibération communautaire de révision de l'AP qui suit ce présent rapport. Il convient donc réduire le Crédit de Paiement 2008 de 285 000 € et de réviser l'échéancier de cette AP qui n'est pas modifiée dans son montant global.

- dépenses d'investissement en 23.815 : - 285 000 €
- dépenses d'investissement en 21.815 : + 285 000 €

### 2. Projets gérés hors AP/CP :

#### Projet TCSP :

Afin de permettre une nouvelle ventilation des crédits d'investissement liés au projet TCSP, il est proposé un transfert de crédits entre chapitres budgétaires :

- dépenses d'investissement en 20.815 : + 80 000 €
- dépenses d'investissement en 21.815 : - 80 000 €

## Nouvel équilibre du budget annexe Transports

Le besoin de financement par emprunt est diminué de 175 546,95 € pour atteindre 120 647,24 €.

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est diminué de 36 000€ pour atteindre 6 521 503 €.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS						
Section de fonctionnement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	30 996 812,00	36 000,00	31 032 812,00	40 904 459,35	0,00	40 904 459,35
Ordre	3 350 144,35	0,00	3 350 144,35	0,00	0,00	0,00
Virement de section à section	6 557 503,00	-36 000,00	6 521 503,00	0,00		0,00
<b>TOTAL</b>	<b>40 904 459,35</b>	<b>0,00</b>	<b>40 904 459,35</b>	<b>40 904 459,35</b>	<b>0,00</b>	<b>40 904 459,35</b>
Section d'investissement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	10 365 520,54	608 024,45	10 973 544,99	161 679,00	819 571,40	981 250,40
Ordre		0,00	0,00	3 350 144,35	0,00	3 350 144,35
Virement de section à section				6 557 503,00	-36 000,00	6 521 503,00
<b>Besoin de financement par emprunt</b>				<b>296 194,19</b>	<b>-175 546,95</b>	<b>120 647,24</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 365 520,54</b>	<b>608 024,45</b>	<b>10 973 544,99</b>	<b>10 365 520,54</b>	<b>608 024,45</b>	<b>10 973 544,99</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

### III. Budget annexe Déchets

#### A/ Opérations financières

##### 1. Affectation des résultats 2007 :

Il est rappelé que le Budget Primitif 2008 du Budget annexe Déchets voté le 25 janvier 2008 n'a pas repris par anticipation les résultats 2007.

Suite à l'étude du compte administratif 2007, à la définition des résultats 2007 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter ces résultats :

Budget annexe Déchets	
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2007</b>	
compte 001 (recettes)	<b>1 314 294,14€</b>
<b>AFFECTATION TOTALE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2007 EN FONCTIONNEMENT 2008</b>	
compte 002 (recette)	<b>388 672,24€</b>

##### 2. Transferts de crédits n'affectant pas l'équilibre budgétaire :

Il est proposé un réajustement de l'imputation budgétaire des crédits inscrits au budget 2008 pour la réhabilitation des décharges soit un transfert de 170 000€ de l'investissement au fonctionnement.

- dépenses d'investissement en 13.812 : - 170 000 €
- dépenses de fonctionnement en 67.812 : + 170 000 €

##### 3. Abondement de la ligne Dépenses imprévues de fonctionnement :

Il est proposé d'abonder la ligne de dépenses imprévues en fonctionnement, dans le respect des limites réglementaires, à savoir 7,5% des dépenses réelles par section, pour un montant de 218 672,24 €.

Il est à noter que seront repris ultérieurement sur ce compte de dépenses imprévues, les crédits complémentaires correspondant à la revalorisation salariale issue du mouvement social de mai, dont le montant définitif résultera de la décision qui sera prise par le Conseil Communautaire.

- dépenses de fonctionnement en 022.812 : + 218 672,24 €

#### B/ Ouverture de nouveaux crédits opérationnels.

Il est proposé dans le cadre de travaux d'aménagement nécessaires à la compétence Collecte des déchets, et à titre prévisionnel, d'inscrire un montant de 769 754,14 €.

- dépenses d'investissement en 21.812 : + 769 754,14 €

## Nouvel équilibre du budget annexe Déchets

Le besoin de financement par emprunt est réduit de sa totalité soit 714 540 €.

BUDGET ANNEXE DECHETS						
Section de fonctionnement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	15 661 983,00	388 672,24	16 050 655,24	16 309 180,00	388 672,24	16 697 852,24
Ordre	669 557,00	0,00	669 557,00	32 398,00	0,00	32 398,00
Virement de section à section	10 038,00	0,00	10 038,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>16 341 578,00</b>	<b>388 672,24</b>	<b>16 730 250,24</b>	<b>16 341 578,00</b>	<b>388 672,24</b>	<b>16 730 250,24</b>
Section d'investissement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	1 371 737,00	599 754,14	1 971 491,14	10 000,00	1 314 294,14	1 324 294,14
Ordre	623 940,00		623 940,00	1 261 099,00		1 261 099,00
Virement de section à section				10 038,00	0,00	10 038,00
<i>Besoin de financement par emprunt</i>				<b>714 540,00</b>	<b>-714 540,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 995 677,00</b>	<b>599 754,14</b>	<b>2 595 431,14</b>	<b>1 995 677,00</b>	<b>599 754,14</b>	<b>2 595 431,14</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

## IV. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

### A/ Opérations financières

#### **1. Affectation des résultats 2007 :**

Il est rappelé que le Budget Primitif 2008 du Budget Annexe CRR voté le 25 février 2008 n'a pas repris par anticipation les résultats 2007.

Suite à l'étude du compte administratif 2007, à la définition des résultats 2007 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter ces résultats :

Budget annexe CRR	
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2007</b>	
compte 001 (dépense)	<b>75 291,51€</b>
<b>AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2007</b>	
- EN INVESTISSEMENT 2008 pour 87 391,51€	
- EN FONCTIONNEMENT 2008 pour 248 870,04 €	
compte 1068 (recette)	<b>87 391,51€</b>
Compte 002 (recette)	<b>248 870,04 €</b>

#### **2. Abondement de la ligne Dépenses imprévues de fonctionnement :**

Il est proposé d'abonder la ligne de dépenses imprévues en fonctionnement, dans le respect des limites réglementaires, à savoir 7,5% des dépenses réelles par section, pour un montant de 248 870,04€

- dépenses de fonctionnement en 022.311 : + 248 870,04 €

### B/ Transferts de crédits et opérations n'affectant pas l'équilibre budgétaire

#### **1. Frais de personnel :**

Il convient d'inscrire 11 000€ de frais d'annonces et insertions, crédits non prévus au budget 2008. Ces crédits supplémentaires sont financés par l'inscription de remboursement d'assurance sur frais de personnel.

- dépenses de fonctionnement en 011.311 : + 11 000 €
- recettes de fonctionnement en 013.311 : + 11 000 €

## 2. Régularisations opérations comptables :

Il est proposé une rectification de l'imputation budgétaire des crédits inscrits au budget 2008 pour le versement de la subvention à verser au Comité des oeuvres sociales soit un transfert entre chapitres de fonctionnement de 25 000€.

- dépenses de fonctionnement en 65.311 : - 25 000 €
- dépenses de fonctionnement en 012.311 : + 25 000 €

## Nouvel équilibre du budget annexe CRR

Le besoin de financement par emprunt est réduit de 12 100€ pour atteindre 1 536 161,33 €. La subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe n'est pas modifiée.

BUDGET ANNEXE CRR						
Section de fonctionnement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	4 345 638,03	259 870,04	4 605 508,07	4 370 048,70	259 870,04	4 629 918,74
Ordre	24 410,67	0,00	24 410,67	0,00	0,00	0,00
Virement de section à section	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 370 048,70</b>	<b>259 870,04</b>	<b>4 629 918,74</b>	<b>4 370 048,70</b>	<b>259 870,04</b>	<b>4 629 918,74</b>
Section d'investissement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	3 023 286,00	75 291,51	3 098 577,51	1 450 614,00	87 391,51	1 538 005,51
Ordre				24 410,67	0,00	24 410,67
Virement de section à section				0,00	0,00	0,00
<b>Besoin de financement par emprunt</b>				<b>1 548 261,33</b>	<b>-12 100,00</b>	<b>1 536 161,33</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 023 286,00</b>	<b>75 291,51</b>	<b>3 098 577,51</b>	<b>3 023 286,00</b>	<b>75 291,51</b>	<b>3 098 577,51</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

## V. Budget annexe Zone d'activités du Noret

**La décision modificative n°1 relative au budget Zone d'activité du Noret ne concerne que l'affectation des résultats 2007 au budget 2008 :**

Il est rappelé que le Budget Primitif 2008 du Budget Annexe Zone d'activités du Noret voté le 25 février 2008 n'a pas repris par anticipation les résultats 2007.

Suite à l'étude du compte administratif 2007, à la définition des résultats 2007 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter ces résultats :

Budget annexe Zone d'activité du Noret	
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2007	
compte 001 (dépense)	6 650,42€
AFFECTATION TOTALE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2007 EN INVESTISSEMENT 2008	
compte 1068 (recette)	21 828,75€

## Nouvel équilibre du budget annexe Zone d'activités du Noret

Il est dégagé un remboursement complémentaire d'emprunt de 15 178,33 € qui s'établit à 344 815,06 €

La subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe n'est pas modifiée.

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DU NORET						
Section de fonctionnement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	35 000,00		35 000,00	364 636,73		364 636,73
Ordre	739 273,46		739 273,46	409 636,73		409 636,73
Virement de section à section	0,00		0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>774 273,46</b>	<b>0,00</b>	<b>774 273,46</b>	<b>774 273,46</b>	<b>0,00</b>	<b>774 273,46</b>
Section d'investissement	Dépenses Budget	Dépenses DM1	TOTAL	Recettes Budget	Recettes DM1	TOTAL
Réel	0,00	6 650,42	6 650,42	0,00	21 828,75	21 828,75
Ordre	399 636,73		399 636,73	729 273,46		729 273,46
Virement de section à section				0,00	0,00	0,00
<b>Remboursement emprunt</b>	<b>329 636,73</b>	<b>15 178,33</b>	<b>344 815,06</b>			
<b>Besoin de financement par emprunt</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>729 273,46</b>	<b>21 828,75</b>	<b>751 102,21</b>	<b>729 273,46</b>	<b>21 828,75</b>	<b>751 102,21</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

## VI. Evolution du besoin de financement par emprunt du budget consolidé de la CAGB après DM n°1

Besoin de financement par emprunt après DM N°1 (hors opérations emprunts revolving)				
	Budget 2008	DM N°1	Total	% d'évolution
Budget principal	15 891 076,67	-378 144,00	15 512 932,67	-2,38%
Budget annexe TRANSPORTS	296 194,19	-175 546,95	120 647,24	-59,27%
Budget annexe DECHETS	714 540,00	-714 540,00	0,00	0,00%
Budget annexe CRR	1 548 261,33	-12 100,00	1 536 161,33	-0,78%
Budget annexe Zone d'activités du Noret	-329 636,73	-15 178,33	-344 815,06	4,60%
<b>TOTAL</b>	<b>18 120 435,46</b>	<b>-1 295 509,28</b>	<b>16 824 926,18</b>	<b>-7,15%</b>

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le calcul définitif de la provision de VT au titre de 2007, corrigée sur le budget principal 2008,
- l'adoption de cette proposition de Décision Modificative n°1 au titre du budget 2008 pour le budget principal et budgets annexes de la CAGB.

Pour extrait conforme,

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Le Président  
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le - 1 JUIL. 2008

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du mercredi 25 juin 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

14/16

**Annexe**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 1**  
**Présentation par chapitre**

**Budget Principal :**

BUDGET PRINCIPAL					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n°1	Chap.	Objet	DM n°1
	<b>Administration Générale</b>			<b>Administration Générale</b>	
011	Gestion du CET des andiers	75 000,00	70	Gestion du CET des andiers	45 000,00
011	Entretiens des locaux	20 000,00	75	Gestion du CET des andiers	31 429,00
022	Transfert dépenses imprévues : entretien des locaux	-20 000,00	75	Loyer bureau CDC	9 000,00
65	Participation au COS	-35 000,00			
012	Participation au COS	35 000,00			
	<b>Habitat, Politique de la ville</b>			<b>Habitat, Politique de la ville</b>	
68	Provision garantie d'emprunt Habitat	1 787,00	74	Régularisation subvention Aires des gens du voyage	52 980,00
011	Entretien des aires des gens du voyage	30 000,00			
022	Transfert dépenses imprévues : entretien des aires gens du voyage	-30 000,00			
	<b>Economie, Emploi, Insertion</b>			<b>Economie, Emploi, Insertion</b>	
011	Zone d'activités de Mamirolle	44 000,00	024	Zone d'activités de Mamirolle	63 468,00
65	Participation SMAIBO	-24 000,00			
011	Zone TGV AUXON : défrichage	4 000,00			
011	Pépinière de Palente : entretien	10 000,00			
011	TIMM : entretien et réparation	10 000,00			
	<b>Transports, Déplacements, Infrastructures</b>				
65	Entrée Est : convention d'occupation précaire	21 000,00			
011	Entretien des voiries	41 000,00			
011	Etudes transports	-40 000,00			
68	Révision provision VT	62 734,00			
	<b>Relations avec partenaires, collectivités, secteurs</b>				
65	Cotisation AUDAB	9 000,00			
022	Transfert dépenses imprévues : cotisation AUDAB	-9 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	-3 644,00			
<b>TOTAL</b>		<b>201 877,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>201 877,00</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n°1	Chap.	Objet	DM n°1
	<b>Administration Générale</b>				
21	Aménagement des locaux	9 000,00			
21	Matériel informatique : Bureau communautaire	18 000,00			
20	Logiciel informatique : Bureau communautaire	9 610,00			
020	Transfert dépenses imprévues: ordinateurs bureau communautaire	-27 610,00			
20	Acquisition matériel topographique - PIG	-35 000,00			
21	Acquisition matériel topographique - PIG	35 000,00			
	<b>Habitat, Politique de la ville</b>			<b>Habitat, Politique de la ville</b>	
16	Cautions aides des gens du voyage	4 000,00	16	Cautions aides des gens du voyage	4 000,00
13	Régularisation subvention Aires des gens du voyage	52 980,00			
20	Etudes Aires des gens du voyage	-285 000,00			
23	Travaux Aires des gens du voyage	285 000,00			
	<b>Economie, Emploi, Insertion</b>			<b>Economie, Emploi, Insertion</b>	
041	Régularisation opérations comptables TVA pépinière TIMM	558 080,45	041	Régularisation opérations comptables TVA pépinière TIMM	558 080,45
	<b>Transports, Déplacements, Infrastructures</b>				
23	Aménagement réseau transport	62 000,00			
21	Entrée Est - Terrains	-21 000,00			
23	Entrée Est - travaux	-41 000,00			
204	Subvention d'équipement aux communes - Transports	-22 000,00			
	<b>Développement durable, Environnement, Cadre de vie</b>				
13	Régularisation subvention Friches industrielle	13 000,00			
	<b>Opérations non ventilables</b>			<b>Opérations non ventilables</b>	
001	Résultat d'investissement reporté	5 171 517,18	10	Affectation du résultat de fonctionnement 2007	5 606 285,18
16	Régularisation opérations emprunts revolving 2007	6 000 000,00	16	Régularisation emprunt revolving	6 000 000,00
			16	Recours à l'emprunt	-378 144,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	-3 644,00
<b>TOTAL</b>		<b>11 786 577,63</b>	<b>TOTAL</b>		<b>11 786 577,63</b>

### Budget annexe Transports :

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
67	Régularisations comptables 2007	36 000,00			
O23	Virement à la section d'investissement	-36 000,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
OO1	Résultat d'investissement reporté	608 024,45	10	Affectation du résultat de fonctionnement 2007	783 571,40
23	APCP Extension dépôt de Planoise	-285 000,00	13	Régularisations comptables 2007	36 000,00
21	APCP Acquisition bus et matériel embarqué	285 000,00			
20	TCSP	80 000,00	16	Recours à l'emprunt	-175 546,95
21	TCSP	-80 000,00			
			O21	Virement de la section de fonctionnement	-36 000,00
TOTAL		608 024,45	TOTAL		608 024,45

### Budget annexe Déchets :

BUDGET ANNEXE DECHETS					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
67	Réhabilitation des décharges	170 000,00	OO2	Affectation du résultat de fonctionnement 2007	388 672,24
O22	Dépenses imprévues	218 672,24			
O23	Virement à la section d'investissement	0,00			
TOTAL		388 672,24	TOTAL		388 672,24
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
13	Réhabilitation des décharges	-170 000,00			
21	Travaux d'aménagement compétence collecte	769 754,14	001	Excédent d'investissement reporté	1 314 294,14
			16	Recours à l'emprunt	-714 540,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL		599 754,14	TOTAL		599 754,14

### Budget annexe CRR :

BUDGET ANNEXE CRR					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
65	Participation au COS	-25 000,00	77	Subvention d'équilibre	
O12	Participation au COS	25 000,00	OO2	Affectation du résultat de fonctionnement 2007	248 870,04
O11	Charges de personnel	11 000,00	013	Remboursement sur frais de personnel	11 000,00
O22	Dépenses imprévues de fonctionnement	248 870,04			
O23	Virement à la section d'investissement				
TOTAL		259 870,04	TOTAL		259 870,04
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
OO1	Résultat d'investissement reporté	75 291,51	10	Affectation du résultat de fonctionnement 2007	87 391,51
			16	Recours à l'emprunt	-12 100,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL		75 291,51	TOTAL		75 291,51

### Budget annexe Zone d'activités du Noret :

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DU NORET					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
O23	Virement à la section d'investissement				
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
OO1	Résultat d'investissement reporté	6 650,42	10	Affectation du résultat de fonctionnement 2007	21 828,75
16	Remboursement anticipé emprunt	15 178,33	16	Recours à l'emprunt	
			021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL		21 828,75	TOTAL		21 828,75